

SEPTEMBRE
2018

ANFH - JOURNÉE DES RÉFÉRENTS HANDICAP

Accompagner un agent dans
un processus de reconversion,
de reclassement, ou de
mobilité professionnelle

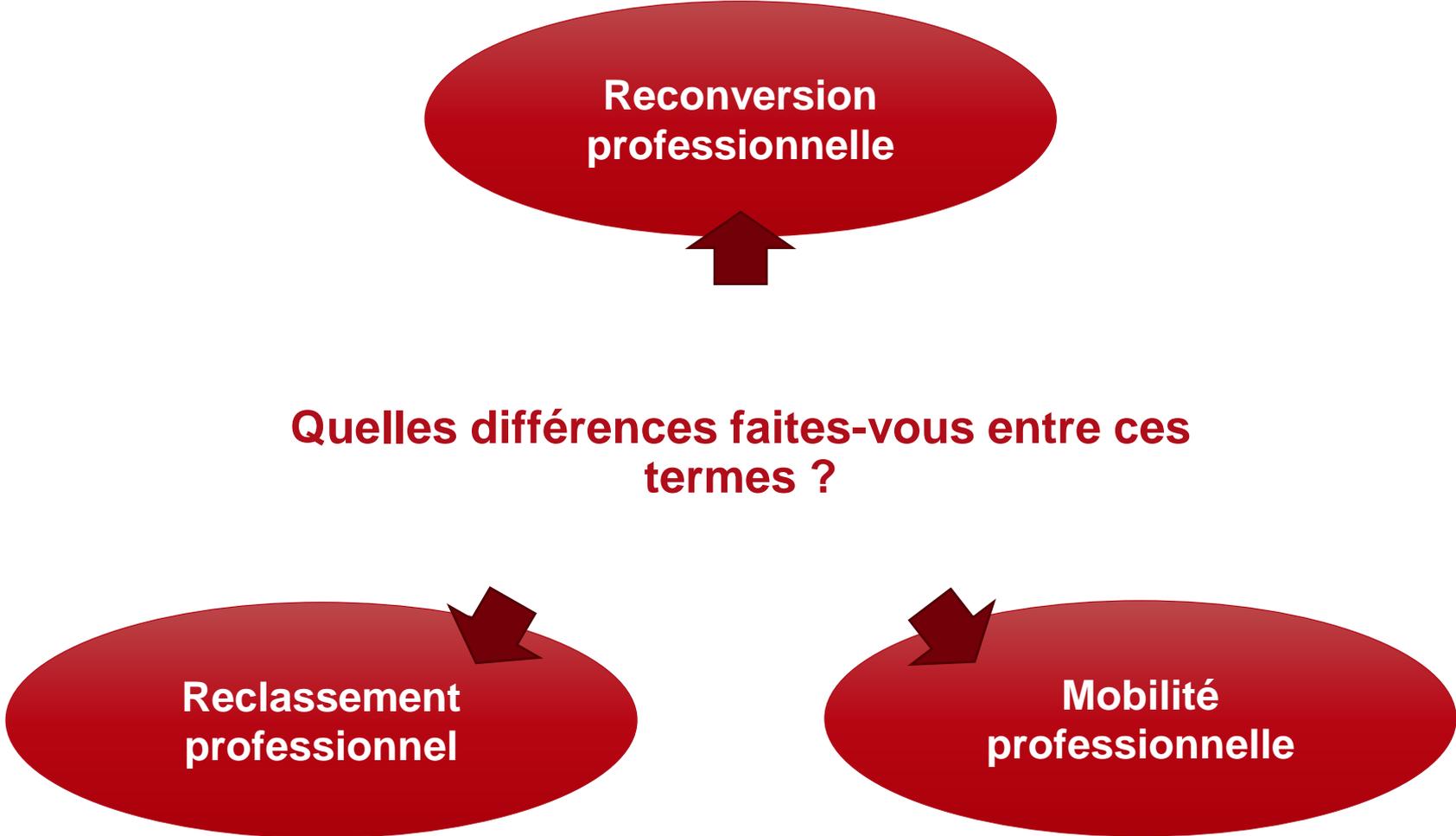


GRUPE ENEIS



1. Introduction : la reconversion, le reclassement, la mobilité professionnelle, de quoi parle-t-on ?
2. Comment peut-on accompagner un agent dans son évolution de carrière pour raisons de santé ?
3. Conclusion

Introduction : la reconversion, le reclassement, la mobilité professionnelle, de quoi parle-t-on ?



**Reconversion
professionnelle**

**Quelles différences faites-vous entre ces
termes ?**

**Reclassement
professionnel**

**Mobilité
professionnelle**

Introduction : la reconversion, le reclassement, la mobilité professionnelle, de quoi parle-t-on ?

Reconversion professionnelle

Un changement de métier

Mobilité professionnelle

Un changement de poste au sein de l'établissement

Un changement de poste hors de l'établissement

Reclassement professionnel

Une validation administrative d'un changement de poste

Une validation administrative d'un changement de métier

Quels sont les situations que vous avez accompagnées récemment ? Entrent-elles dans toutes les catégories ? Si non pourquoi ?



Comment peut-on accompagner un agent dans son évolution de carrière pour raisons de santé ?

**Reprenons ces situations...
Comment avez-vous concrètement accompagné
les agents concernés ?**



• XX

• XX

• XX

• XX

• XX

• XX

Le soutien et conseil RH aux agents s'appuie sur une palette d'outils à déployer en plusieurs temps :

Ecouter

- Des entretiens réguliers (sollicités ou proposés), y compris, si l'agent le souhaite, lorsqu'il est en arrêt
- Des courriers visant à prendre des nouvelles de l'agent et à l'engager à contacter le service RH en cas d'arrêt

Conseiller

Présenter à l'agent les dispositifs existants et choix qu'il aura à faire

- Trames d'entretien et fiches outils pour étudier l'éligibilité de l'agent aux différents dispositifs en amont des entretiens
- Bilans de compétences et autres outils préalables à la recherche de formations
- Réseau des référents handicap et des acteurs de l'emploi (en cas de reconversion vers un métier hors FPH)

Accompagner

Positionner l'agent dans une démarche pro-active mais non isolée

- Soutien administratif aux démarches à accomplir (RQTH, dossiers formations, etc.)
- Orientation au besoin vers les dispositifs d'accompagnement psychologique au deuil du métier
- Mise en place d'outils internes favorisant la découverte du métier: postes tremplins, journées découvertes, etc.
- Formaliser les outils de prise de poste et de l'adaptation le cas échéant : fiches d'adaptation, bilans, etc.

Extrait de l'ordonnance relative à la période préparatoire au reclassement :
« *le fonctionnaire reconnu inapte à l'exercice de ses fonctions a droit à une période de préparation au reclassement **avec traitement d'une durée maximale d'un an**. Cette période est assimilée à une **période de service effectif** ».*

Un décret du 22 juin 2018 pour la FPE :

« La période de préparation au reclassement a pour objet de **préparer** et, le cas échéant, de **qualifier** son bénéficiaire pour l'occupation de **nouveaux emplois** compatibles avec son état de santé, s'il y a lieu **en dehors de son administration** d'affectation.

La période de préparation au reclassement peut comporter (...) des périodes de **formation, d'observation et de mise en situation sur un ou plusieurs postes.**

(...)

L'administration établit conjointement avec l'agent un **projet qui définit le contenu de la préparation au reclassement, les modalités de sa mise en œuvre et en fixe la durée**, au terme de laquelle l'intéressé présente sa **demande de reclassement**. Elle engage, en outre, avec l'intéressé une recherche d'emploi dans un autre corps.

(...)

Qu'en pensez-vous ? Est-ce que cela constituera un outil intéressant dans votre cas ? Pourquoi ?





**MERCI POUR VOTRE
ATTENTION**

Marie-Charlotte LATOUR

Mail : mc.latour@groupe-eneis.com

Tel. : 06 09 03 72 29



GRUPE ENEIS